

Ville de beauchamp

#30 f x @ ▶

journal municipal d'informations – Janvier – Février 2024



 **ACTUALITÉS**
RECENSEMENT

 **CULTURE**
NUITS DE LA LECTURE

 **CADRE DE VIE**
INFORMATIONS
DÉCHETS VERTS

ville-beauchamp.fr

SOMMAIRE

ACTUALITÉS 4 - 11

MA VILLE

SOCIAL & SOLIDARITÉ 12 - 13

Ateliers mémoire
Remerciement aux boulangeries
Ateliers pour tous vacances d'hiver
Soirée RTT
Recherche de bénévoles

CULTURE 14-15

Nuits de la lecture
Concours de Haïkus
Festival images par images
Mardis musique

CADRE DE VIE 16-17

Déchets végétaux : commandez vos bacs !
Des massifs à floraison durable
Réduisez vos (bio)déchets, osez le compostage !

INFOS PRATIQUES

SORTIR 18-21

PRATIQUE 22-23



La 2^e édition de l'évènement « Vibrations » aura lieu le 13 janvier. Informations p.8

Ville de
beauchamp

Beauchamp #30 - Janvier - Février 2023

Le magazine municipal d'informations de la Ville de Beauchamp. Directeur de la publication : Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp • Responsable de la communication : Mathilde Villeléger • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Freepik, Adobe Stock Impression - DOUBLE CLIK - 70, avenue du Général Leclerc - 95250 Beauchamp - Tél. 01 39 60 13 89 Courriel : d.clik@wanadoo.fr - Dépôt légal : à parution. Imprimé en 4650 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite, à moins d'autorisation spéciale Vente interdite.

Les groupes du conseil municipal « Beauchamp à votre image » et « Agir ensemble pour Beauchamp » n'ont pas transmis de tribune pour cette édition.

Chères Beauchampoises, Chers Beauchampois,

En tout premier lieu, je veux, avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal et le personnel communal, vous souhaiter une excellente année 2024. Qu'elle vous apporte la joie, la santé, la réussite dans tous vos projets ainsi que pour vos proches.

Je ne peux vous adresser ces vœux sans vous évoquer l'actualité internationale et nationale de l'année 2023 qui fut marquée par tant de cruauté envers les populations civiles et ceux qui les défendent. Chaque année, les guerres sont de plus en plus nombreuses dans le monde et nous ne pouvons que les condamner sans détour.

Avec mon équipe, à notre mesure, nous impulsons le bien vivre ensemble qui se traduit par des actions concrètes et abordons l'avenir avec confiance, fidèles à nos valeurs. Parmi nos projets pour l'année 2024, nous verrons notamment :

- La couverture d'un terrain de tennis et le remplacement des surfaces synthétiques de trois courts,
- Le lancement de la construction de la maison des associations fin 2024,
- Le lancement de l'agenda 2030, qui scellera nos engagements écologiques environnementaux et sociétaux,
- La végétalisation de la cour d'école la Chesnaie,
- La réalisation, par la Communauté d'Agglomération Val Parisis, d'une consigne sécurisée de parking vélos Ile de France Mobilités de 100 places à la gare du côté Beauchamp.

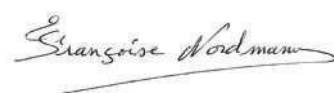
Tout cela est possible grâce à la saine gestion de nos finances. Notre capacité d'autofinancement nous permet aujourd'hui de réaliser les investissements sans avoir recours à l'emprunt. Cependant, nous restons vigilants compte tenu de la fragilité de notre situation et du montant de **notre dette qui s'élève à 24,3 M€**. Le Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le 7 décembre, a permis de définir les bases du Budget 2024. Ainsi, conformément à notre engagement depuis 2017, nous **n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière**. Par ailleurs, nous tenons à remercier la CAVP, le Conseil Départemental, la région Ile de France et l'Etat pour leur soutien financier. Concernant **la requalification du « cœur de ville »**, ce projet éminemment important, dynamisant et structurant pour notre ville avance au rythme de l'Etat et des procédures. Aujourd'hui, la maîtrise foncière de l'Ilot Triangle est presque totale. Le 2 mars prochain, dans le cadre d'un forum, sous forme d'ateliers, nous vous proposerons de partager les prémices de ce projet.

Il me tient également à cœur de saluer l'engagement des forces de l'ordre et des pompiers qui œuvrent chaque jour, parfois au péril de leur vie, pour notre sécurité, dans le contexte actuel plus que jamais difficile. J'ajouterai également les enseignants pour leur professionnalisme et leur courage. Je les remercie et leur apporte tout mon soutien.

Enfin, j'adresse tous mes remerciements à l'ensemble de mon équipe, Adjoints, Délégués et Conseillers Municipaux, pour leur engagement fort auprès des Beauchampois, ainsi qu'à tout le personnel communal.
Une très bonne année 2024 à tous !

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Françoise Nordmann



©GG PHOTOGRAPHY

Hôtel de ville

Place Camille Fouinat

95250 Beauchamp

01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture

—

Lundi

8 h 30-12 h / 13 h 30-19 h

Mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

Vendredi

8 h 30-12 h

Samedi

Sur rendez-vous

—

ville-beauchamp.fr



Le recensement est obligatoire. Il permet de mieux connaître l'évolution de la ville et d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants.

BEAUCHAMP À L'HEURE DU RECENSEMENT

Du 18 janvier au 17 février, place au recensement de la population de la commune. L'ensemble des logements et des habitants est concerné. Objectifs : mieux identifier l'évolution de la ville, connaître sa population exacte et ainsi ajuster l'action publique aux besoins des habitants.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique et utile à tous. Les agents sont tenus par le secret professionnel et les résultats sont traités en tout anonymat par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Chaque habitant reçoit dans un premier temps un courrier explicatif. Puis, un agent recenseur (muni d'une carte officielle) fournira à chacun une notice d'information, à conserver précieusement. Il s'agit ensuite de suivre les instructions qui y sont indiquées.

Se faire recenser consiste à répondre à plusieurs questionnaires concernant son logement et sur les personnes qui y habitent. Aussi, procéder par internet est plus rapide. La connexion se fait grâce aux codes personnels remis par l'agent recenseur, sur le site : le-recensement-et-moi.fr. En cas de non-réception de ces codes, contactez la mairie.

Pour les personnes ne pouvant pas répondre par Internet, des questionnaires papier peuvent être remis par l'agent recenseur et sont disponibles en mairie.

Durant la période du recensement, des permanences sont tenues en mairie tous les samedis matin. Chaque habitant peut y retirer des questionnaires, puis les déposer, une fois complétés.

BÉNÉFICIAIRES DU P'TIT BUS

Les personnes bénéficiant du P'tit bus, mis en place par le CCAS, peuvent y faire appel pour se déplacer en mairie et ainsi effectuer par elles-mêmes leur recensement.

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ

Les coordonnateurs communaux seront présents sur la place du marché tous les jeudis matins, du 18 janvier au 17 février, afin de recueillir les recensements spontanés, pour ceux qui le désirent.

Informations auprès de la mairie : 01 30 40 45 45



ACTUALITÉS

TEMPS FORTS



MEILLEURS VOEUX 2024

Comme chaque année, retrouvez en ligne les vœux à la population de Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp. Les sujets abordés traiteront notamment des finances et du désendettement de la ville, des travaux avec la création de classes ainsi que l'entretien de la voirie, et la requalification du cœur de ville.

Rendez-vous sur les pages suivantes :

- Site de la commune : ville-beauchamp.fr
- Facebook : Ville de Beauchamp officiel

- Instagram : Ville_de_Beauchamp
- X (ancien Twitter) : VilleBeauchamp
- YouTube : villedebeauchamp

Ou scannez le QR code ci-dessous !



HOMMAGE - RAYMOND LAVAUD, MAIRE DE BEAUCHAMP DE 1977 À 2014

Madame le Maire et les membres du Conseil municipal ont appris avec tristesse le décès de Monsieur Raymond Lavaud, samedi 18 novembre, à l'âge de 89 ans.

M. Raymond Lavaud a occupé les fonctions de maire de Beauchamp de 1977 à 2014. De formation scientifique, physicien au CNRS, il fut élu en 1971 conseiller municipal et nommé 2^e maire-adjoint en charge de l'urbanisme et des affaires sociales. Le 20 mars 1977, il fut élu maire de la ville et réélu régulièrement à cette charge qu'il assumait pendant presque quatre décennies.

Il fut également conseiller général de 1992 à 2011, où il occupa le poste de vice-président en charge des affaires culturelles.

Lors de la création de la communauté d'agglomération Le Parisis en 2011, il en assumait la présidence jusqu'en 2014.

Au cours de ses différentes mandatures, M. Raymond Lavaud n'a eu de cesse d'accompagner la modernisation de la ville.

Il laissera le souvenir d'un homme tout entier investi dans le devenir de la commune, impulsant de nombreux projets qui ont façonné le visage du Beauchamp d'aujourd'hui.

Un registre est ouvert à l'accueil de la mairie pour tous ceux, Beauchampoïses et amis, qui souhaiteraient laisser à la famille un message de sympathie et de condoléances.





DU NOUVEAU DANS LES MENUS SCOLAIRES



Manger mieux, c'est dans cette dynamique que l'organisation des repas a été repensée pour la restauration scolaire.

Depuis le 1^{er} janvier, la ville a renouvelé son marché de produits alimentaires à destination de la restauration scolaire. Des changements sont engagés, permettant ainsi de réduire le gaspillage alimentaire et conserver des coûts stables pour les familles.

En ce début d'année, les enfants d'élémentaire, qui déjeunent le midi au restaurant scolaire, ont pu constater quelques changements dans leurs assiettes. Ainsi, précédemment, la ville proposait à chaque repas une entrée (avec double choix), un plat principal, un accompagnement, un dessert, ainsi qu'un produit laitier. Désormais, les repas quotidiens passent à quatre composantes, sans double choix tout, en préservant la qualité, l'équilibre et l'apport nutritionnel nécessaire aux enfants.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE

Ce choix a été dicté par plusieurs constats. Celui du gaspillage, tout d'abord, avec chaque jour en moyenne et par enfant d'élémentaire 120g d'aliments jetés sur un plateau d'environ 470g, soit 72 kg de nourriture préparée, qui finit donc à la poubelle. En conséquence de cette réorganisation, la ville escompte une réduction d'environ 20% des déchets. Celui de l'évolution des pratiques alimentaires ensuite, avec l'observation qu'il est rare de nos jours de manger cinq composantes au cours du repas

(une entrée, un plat principal, un accompagnement, un dessert, ainsi qu'un produit laitier). En revanche, les goûters (mercredis et vacances scolaires), qui n'étaient pas touchés par ces pertes, compteront une composante en plus.

LA QUALITÉ AU MÊME PRIX

Une qualité des repas à laquelle la commune, dotée d'une cuisine centrale, est particulièrement attachée. À Beauchamp pas de repas préparés à l'autre bout du département. La viande est 100% d'origine française et les produits, dont 50% sont issus de l'agriculture biologique, arrivent bruts puis sont préparés et cuisinés sur place par le chef de cuisine et son équipe. Ils veillent à la préparation, à la cuisson et à la présentation des 1 000 repas servis quotidiennement aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Cette nouvelle organisation permet de conserver un haut niveau de prestations tout en maîtrisant les coûts dans un contexte d'envolée du prix des produits alimentaires, c'est ainsi qu'a pu être évité un accroissement des coûts d'approvisionnement de plus de 11%.



ACTUALITÉS TEMPS FORTS

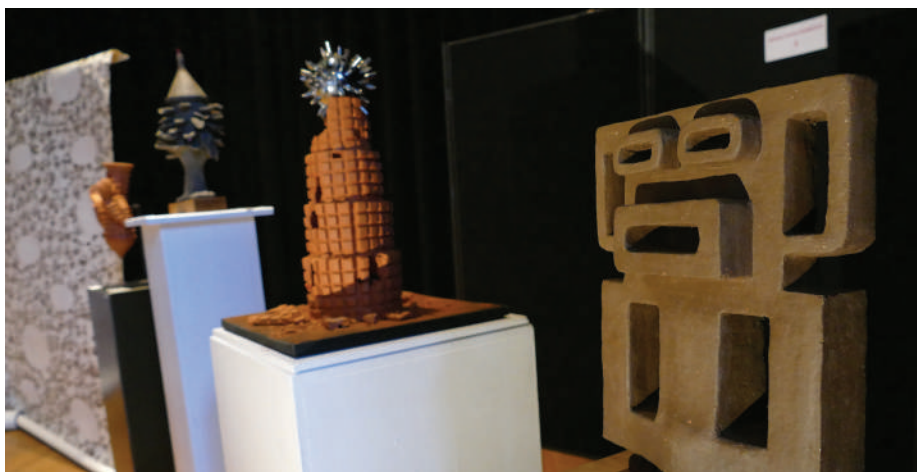
L'ÎLOT TRIANGLE : UNE NOUVELLE ÉTAPE DU PROJET FRANCHIE

Le projet d'aménagement urbain de l'îlot Triangle se poursuit. Le 3 novembre dernier, le Préfet a déclaré d'utilité publique le projet. S'ensuivra l'obtention d'un second arrêté préfectoral, permettant de rendre cessibles les terrains restant à acquérir pour réaliser l'opération.

L'année 2024 sera, en outre, ponctuée par plusieurs temps de concertation locale autour du projet d'aménagement, avec notamment une date de rencontre qui aura lieu le samedi 2 mars prochain. L'ensemble des modalités de participation seront définies au prochain Conseil Municipal du 1^{er} février.

BIENNALE DES ARTS À PART

Fidèle à sa vocation de promotion et de diffusion de l'art contemporain à l'échelle départementale, le service culturel de la ville en collaboration avec l'association « Les Couleurs de l'Art » vous proposent un rendez-vous unique.



La Biennale des Arts à Part a pour vocation de faire découvrir des artistes plasticiens de la région à un large public, afin d'offrir un « arrêt sur image » de la création artistique dans ses différentes disciplines : peinture, sculpture, gravure, photographie, arts plastiques...

Cet événement a deux objectifs principaux. Démocratiser l'art et en faire un domaine accessible à tous, tout en présentant des artistes confirmés et de nouveaux talents prometteurs. Les artistes auront

ainsi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec le public, de leur présenter leurs démarches et leurs techniques.

Du 3 au 11 février, à la salle des fêtes, 153, chaussée Jules César.

- **Samedis 3 et 10 février : 10h à 18h**
- **Vernissage samedi 3 février à 12h**
- **Dimanches 4 et 11 et jeudi 8 février : 10h à 18h**
- **Lundi 5, mardi 6, mercredi 7 et vendredi 9 février : de 15h à 19h**

Nouveau : salon de tatouage



« Sixtine tattoo » s'installe courant janvier, au 1 avenue Georges Clémenceau. Ce nouveau salon de tatouage comptera quatre tatoueurs proposant de nombreux styles (réalisme, couleur, aquarelle, old school, chicanos, ornemental, etc.) et proposera également une offre de piercing avec de nombreux choix de bijoux.

Horaires d'ouverture : 10h à 18h30, lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi.
Adresse : 1 avenue Georges Clémenceau
Tel. 09 81 63 42 44
Page Instagram : sixtinetattooshop

Concours de décorations de Noël



Cette année encore, de nombreux Beauchampois se sont inscrits au concours de décorations de Noël. Chacun a contribué, par sa participation, à embellir la commune à l'approche des fêtes de fin d'année, merci !

Les gagnants :

Maisons :

Aurore et Sylvain Galvaing, 1^{er} prix.
Delphine Dessert, 2^e prix.

Balcon : Patrick Groizeau

Commerce : L'Atelier de Nathaly Coiffure



PROPOSEZ DES IDÉES INNOVANTES POUR BEAUCHAMP !



Les habitants proposent également des projets durant les conseils de quartiers.

Vous souhaitez proposer des projets afin d'améliorer le cadre de vie de tous les Beauchampois ? Participez au « budget participatif » et proposez vos idées !

Fort de son succès, le « budget participatif » est reconduit pour une 4^e édition. Depuis 2021, le budget participatif a permis l'installation de tables de tennis de table, de boîtes à livres, d'hôtels à insectes, d'équipements sport-santé ainsi que l'aménagement d'un terrain de pétanque. Les projets lauréats en 2023 sont en cours de réalisation : il s'agit de signalisation pour les écoles maternelles, d'arceaux de fixation pour vélo et de mobilier urbain de fleurissement.

PARTAGEZ VOS PROJETS

Déposez dès maintenant vos idées de projets jusqu'au 22 avril. Ces projets doivent concerner l'espace public et porter exclusivement sur des dépenses d'aménagement, de travaux ou d'équipements.

Seuls les projets considérés comme réalisables et respectant le cadre du règlement seront soumis au vote.

L'enveloppe budgétaire allouée s'élève à 20 000 €.

LE CALENDRIER

- Du 2 janvier au 22 avril : dépôt des idées
- Du 23 avril au 11 juin : étude de faisabilité
- Du 12 juin au 8 septembre : phase de vote
- Le 16 septembre : proclamation des résultats

Informations, modalités de participation, dépôt des dossiers sur :
jeparticipe.ville-beauchamp.fr

Vibrations



Le temps d'une après-midi, venez assister à la création d'œuvres par une dizaine d'artistes-peintres, en médiathèque. Particularité de cette deuxième édition de « Vibrations », ils devront réaliser une œuvre en résonance avec un morceau musical interprété par les élèves de l'Ecole Municipale de Musique.

Venez attribuer le prix coup de cœur du public !

En collaboration avec l'association Les Couleurs de l'Art.

Samedi 13 janvier de 13h30 à 17h30

Médiathèque Joseph Kessel

Entrée libre et gratuite

Thé dansant



Le deuxième Thé dansant de la saison a lieu le dimanche 14 janvier, de 14h à 18h, à la salle des fêtes. Il sera animé par Martine et Jean-Claude Delbano d'Anim' Guinguette. Les billets seront en vente sur place à partir de 13h30.

Pour les personnes qui souhaitent passer ce moment en compagnie de leurs amis, il est conseillé de réserver vos tables par courriel quelques jours avant : evenements@ville-beauchamp.fr



ACTUALITÉS EN IMAGES

Retrouvez toutes les manifestations en images sur le site de la commune
www.ville-beauchamp.fr et sur les pages Facebook et Instagram de Beauchamp.



5 DÉCEMBRE – SOIRÉE DES BÉNÉVOLES - Françoise Nordmann et son équipe ont mis à l'honneur une cinquantaine de bénévoles sélectionnés par les associations, qui œuvrent tout au long de l'année au sein des associations de la ville, auprès du Centre Communal d'Action Sociale ou lors des manifestations. Merci à eux pour leur dévouement et leur investissement dans la vie communale.



11 NOVEMBRE – ARMISTICE - Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp, a procédé à un dépôt de gerbes, accompagnée des élus du conseil municipal et du Conseil Municipal des Enfants (CME).



11 NOVEMBRE – ARMISTICE - Lors de cette matinée, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a chanté la Marseillaise, accompagné par les musiciens de l'École Municipale de Musique.



ACTUALITÉS EN IMAGES

Retrouvez toutes les manifestations en images sur le site de la commune www.ville-beauchamp.fr et sur les pages Facebook et Instagram de Beauchamp.



18 NOVEMBRE — SIGNATURE DE LA CHARTE SPORT ET HANDICAP — Elle a été signée durant la « semaine du handicap » entre la ville de Beauchamp et le Conseil Départemental du Val d'Oise, représentés par Laetitia Boisseau, Vice-présidente du Département déléguée à l'Autonomie, et Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp.



6, 7 ET 9 NOVEMBRE — THÉÂTRE SCOLAIRE — Les enfants des écoles élémentaires ont assisté à la représentation de la pièce « Chapeau, Perrault ! », tandis que les élèves de maternelle ont profité du spectacle « Le Petit Jardinier ».



13 AU 18 NOVEMBRE — SEMAINE DU HANDICAP
Pour la 2^e année consécutive, Beauchamp se mobilise en faveur du handicap, à travers diverses actions : conférences, ateliers de sensibilisation par le Conseil Municipal des Enfants, forum, expositions, spectacle, etc.



15 NOVEMBRE – ATELIER CRÉATIF – « Un mercredi avec le panda roux », est un atelier créatif articulé autour d'une histoire. Plusieurs sessions sont organisées durant l'année à la médiathèque Joseph Kessel.



2 ET 3 DÉCEMBRE – MARCHÉ DE NOËL – De nombreux Beauchampois sont venus remplir leur hotte de cadeaux ! Un rendez-vous familial grâce aux animations proposées tout au long du week-end.



13 NOVEMBRE – SOIRÉE DES LAUREATS – Françoise Nordmann, maire de Beauchamp, Patrick Planche et Carla Pires, adjoints au maire, accompagnés des conseillers municipaux, ont félicité une centaine de jeunes Beauchampois diplômés et leur ont remis une récompense pour leur réussite.



Six ateliers de 2h sur la mémoire seront organisés.

ATELIERS MÉMOIRE

Dans le cadre de ses actions de prévention santé à destination des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise en partenariat avec l'association *Brainup*, des ateliers mémoire.

fonctions cognitives. Six ateliers de 2h sont proposés à partir du 8 avril.

La séance de présentation et d'inscription aux ateliers a lieu le jeudi 1^{er} février, à 9h, à la salle Anatole France. Une pré-inscription est fortement conseillée.

Ces ateliers ont pour vocation de proposer aux seniors de plus de 60 ans et aux retraités, des séances d'entraînement et de stimulation de la mémoire et des

Informations : 01 30 40 45 35
ou sami.kebir@ville-beauchamp.fr

BOULANGERIES SOLIDAIRES, MERCI !



Boulangerie SABLE D'OR, 48 avenue Pierre Semart



Boulangerie L'ÉPI DE BLE, 39bis, avenue du Général Leclerc

Un grand merci aux boulangeries Sable d'Or et L'épi de blé pour leurs dons, chaque samedi matin, de leurs pains invendus de la veille. Ils permettent ainsi à la Conférence Saint-Vincent de Paul de Beauchamp de les donner aux familles en difficulté.

Contact de la Conférence Saint-Vincent de Paul : ssvp.beauchamp@laposte.net ou 06 86 92 44 01



SOCIAL & SOLIDARITÉ ACTIVITÉS

LES ATELIERS POUR TOUS DES VACANCES D'HIVER

Durant les vacances d'hiver, le CCAS propose un programme d'activités pour tous (parents, enfants et seniors).

Le CCAS vous propose de se retrouver du lundi 12 au vendredi 16 février autour d'un programme d'activités variées (cuisine, atelier créatif, sortie...) dédié à tous : parents, enfants, seniors. Programme détaillé des activités à venir sur le site de la commune : ville-beauchamp.fr

**Activités gratuites (excepté pour la sortie) pour tous.
Inscriptions auprès d'Emeline Cohendet :
06 38 05 63 92 ou e.cohendet@ville-beauchamp.fr**



SOIRÉE RTT*

Le CCAS vous propose de se retrouver pour un instant détente dédié aux adultes. « *Repose-toi et prends du Temps pour Toi » est une soirée gratuite, dédiée pour cette séance à la sophrologie et à la découverte de l'olfactothérapie (utilisation des odeurs et la vibration de certaines huiles essentielles). Activité gratuite.

**Jeudi 25 janvier, de 20h à 22h
Salle Nungesser et Coli
Inscriptions : 06 38 05 63 92. | e.cohendet@ville-beauchamp.fr**



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le CCAS est à la recherche de bénévoles pour animer et/ou participer aux prochains ateliers couture qui auront lieu les mardis matin à partir du mois de février.

**Si vous êtes intéressés, merci de contacter Emeline Cohendet.
Tel. 06 38 05 63 92
Courriel : e.cohendet@ville-beauchamp.fr**



CULTURE

NUIT DE LA LECTURE



L'évènement nuit de la lecture aura lieu le samedi 20 janvier à la médiathèque Joseph Kessel

LES NUITS DE LA LECTURE À BEAUCHAMP

Qui a dit que le conte n'était réservé qu'aux enfants ? A l'occasion des « Nuits de la lecture », évènement culturel national, la médiathèque vous propose deux séances le samedi 20 janvier, l'une à l'espace jeunesse et l'autre à l'espace adulte. C'est l'occasion de venir en famille découvrir des contes et autres récits fabuleux.

FANTASTIQUE MAUPASSANT

Conte pour ados/adultes

Le temps d'une soirée, plongez dans l'univers de Maupassant autour de deux récits. Ensuite, découvrez ou redécouvrez « le Loup », conte fantastique qui pose la question suivante : lequel est le plus diabolique du loup « qui pense comme un homme » ou du chasseur qui le poursuit ?

Rendez-vous samedi 20 janvier, à 19h30, à l'espace adulte avec Hélène Loup, conteuse de l'association Art en liberté.

ENCORE !

Conte pour enfants

Un soir d'hiver, une petite fille pense à son grand-père. Il vit en Chine au pays des ce-

risiers en fleur. Derrière sa fenêtre, les flocons de neige volent. Sa mère joue du pipa qui lui rappelle des souvenirs passés. Des contes tissés pour ouvrir nos sens, sourire, réfléchir, voyager et rêver. Ces récits sont accompagnés de chansons et de percussions.

Christine le Goff, de l'association Art en liberté, sera la conteuse pour le conte jeunesse, le samedi 20 janvier à 19h30.

Médiathèque Joseph Kessel

18 avenue du Général de Gaulle

Gratuit sur réservation :

Tel. 01 30 40 45 81, courriel :

mediatheque@ville-beauchamp.fr

Comment adhérer à la médiathèque ?

L'accès à la médiathèque est libre mais l'inscription est indispensable pour emprunter des documents. Elle est ouverte à tous. Il suffit de présenter une pièce d'identité (un livret de famille pour les enfants), et de remplir la fiche de renseignements (avec l'autorisation parentale pour les mineurs). Une carte professionnelle gratuite est délivrée à toute personne travaillant sur Beauchamp auprès des enfants, sur justificatif.

La cotisation est fixée à 10€ pour les adultes résidant à Beauchamp, 15€ pour les résidents des autres communes et gratuit pour les étudiants, les mineurs et les personnes titulaires de CMU, RSA, ADA, ASS, AAH, ASPA.



CULTURE RENDEZ-VOUS

CONCOURS DE HAÏKUS : ENVOYEZ-NOUS VOTRE PLUS BEAU POÈME !



Pour cette 6^e édition du Concours de Haïkus, le jury a choisi comme thématique : le livre.

D'origine japonaise, le haïku est reconnu pour être le plus petit poème au monde, le poème de l'instant. Répondant à des codes de construction bien spécifiques, il traduit notamment un sentiment passager, une émotion, de façon instantanée. Le kigo (mot évoquant une saison) n'est pas rendu obligatoire.

Le concours est ouvert à tous. Trois catégories : enfants jusqu'à 12 ans, jeunes de 13 à 17 ans, adultes à partir de 18 ans.

À partir du 5 février jusqu'au 26 avril, transmettez votre haïku par courriel : haiku@ville-beauchamp.fr

Informations complémentaires et règlement du concours sur le site : ville-beauchamp.fr

*« bouquinistes
sur mes doigts s'impriment
les senteurs du passé »*



CONCERT - MARDIS MUSIQUE

Entre la comédie musicale et le jazz, venez explorer les oeuvres de Mahler à Gershwin avec Germain-Cédric Robert, professeur à l'école de musique, à la clarinette, Cécile Pajda au piano et Christine Jager au chant.

Ecole Municipale de Musique, 4 avenue Jules Michelet
Mardi 6 février à 19h30
Gratuit - Tout public - Réservation possible au 01 30 40 45 60 ou par courriel : emm@ville-beauchamp.fr



ATELIERS ET PROJECTION AVEC LE FESTIVAL IMAGES PAR IMAGES

Pour la 2^e année consécutive, la ville est partenaire du festival Images par Images. Festival itinérant du Val d'Oise, il a pour vocation de faire découvrir le cinéma d'animation au grand public.

Au programme à Beauchamp, deux ateliers d'animation pour les enfants suivis de la projection d'un court métrage du festival :
— Atelier « Jouet optique » pour les enfants de moins de 3 ans : jeudi 22 février au matin.

— Atelier « Stop motion » pour les enfants à partir de 8 ans : jeudi 15 février après-midi.
— Restitution des ateliers à la salle des fêtes, mardi 27 février, puis projection d'un court métrage du festival autour du thème « Aux petits bonheurs ».

Inscriptions auprès d'Emeline Cohendet e.cohendet@ville-beauchamp.fr ou 06 38 05 63 92.



DÉCHETS VÉGÉTAUX : COMMANDEZ VOS BACS !

La collecte des déchets verts évolue. Le Syndicat Tri Action, gestionnaire du ramassage des déchets sur la commune, change les contenants de collecte des déchets végétaux : à la place des sacs en papiers, les habitants disposeront de bacs.



Pour commander vos bacs, complétez le formulaire en ligne dédié sur le site internet du syndicat Tri Action : syndicat-tri-action.fr

A partir de ce mois de janvier, la dotation gratuite des sacs à végétaux sera arrêtée. Pour remplacer ces contenants, le syndicat prévoit des bacs à déchets de 240 litres.

DE NOMBREUX AVANTAGES

Les bacs seront perforés et munis d'une grille dans le fond, permettant la circulation d'air et la réduction du volume des déchets au fur et à mesure du temps.

Ils permettent une utilisation plus ergonomique et améliorent ainsi les conditions de travail des ripeurs en réduisant les risques de troubles musculo-squelettiques.

Par ailleurs, les bacs sont un gain environnemental en remplaçant le jetable par du durable. Là où le sac papier est à usage unique, génère des déchets et des coûts supplémentaires, le bac dispose d'une durée de vie supérieure à 10 ans et est amorti économiquement au bout de deux à trois ans.

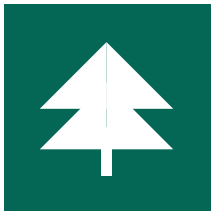
MODALITÉS D'OBTENTION

Complétez le formulaire en ligne dédié sur le site internet du syndicat Tri Action : syndicat-tri-action.fr rubrique Votre ville, puis « Commandez votre bac à déchets verts ».

Vous avez jusqu'au 15 février pour effectuer les démarches, pour une distribution garantie avant la reprise des collectes (à partir de la première semaine d'avril). La mise à disposition et la livraison gratuites des bacs s'effectueront jusqu'au 1^{er} avril.

Attention : le bac à déchets verts fourni par le syndicat devient donc le seul contenant autorisé à la collecte. Toutefois, afin de vous permettre d'écouler votre stock de sacs, leur collecte sera tolérée durant toute l'année 2024.

Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez le syndicat Tri-Action via le formulaire « Une question? » sur la page d'accueil du site syndicat-tri-action.fr



DES MASSIFS À FLORAISON DURABLE



La préparation des massifs à floraison durable s'est terminée à l'automne dernier avec la plantation des bulbes à floraison printanière.

Les vivaces qui composent principalement les massifs fleuris de la ville, ont été mises en place dans le courant de l'année 2023 pour répondre aux problématiques environnementales. Ces plantations pérennes bénéficient d'une mise en œuvre réduite, d'une diminution des arrosages, avec un choix de plantes rustiques qui assurent aussi

des ressources nourricières et d'habitats pour les insectes. La floraison perdure plusieurs mois et durant plusieurs saisons selon les espèces. Leur diversité permet également de donner du volume aux différents massifs.

Ces massifs sont ainsi entretenus régulièrement, même durant la période hivernale. Ainsi sont réalisés des désherbages, des rééquilibrages des proportions et parfois même le déplacement des plantes devenues trop exubérantes pour être repiquées dans de nouveaux massifs.

RÉDUISEZ VOS (BIO)DÉCHETS, OSEZ LE COMPOSTAGE !

À compter du 1^{er} janvier, les particuliers et les professionnels doivent disposer d'une solution pratique de tri de leurs biodéchets. Le syndicat Tri Action, gestionnaire du ramassage des déchets, vous accompagne dans cette étape.

LES BIODÉCHETS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit des déchets verts (tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, etc.) et des déchets alimentaires (restes de repas, de préparation de repas, etc.). À ce jour, ils représentent un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices, notamment réduire le volume de déchets et donc leur traitement, produire du biogaz ou encore, fournir de l'engrais organique.

QUELLES SOLUTIONS PRATIQUES POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE ?

Le syndicat Tri Action vous propose des solutions pour le traitement de vos biodéchets, suivant votre type d'habitat.

– **Habitat en pavillon** : commandez un composteur via un formulaire dédié sur le site : syndicat-tri-action.fr

– **Habitat collectif** : compostage partagé. Les demandes doivent être transmises via votre syndicat de copropriété ou votre bailleur à l'adresse mail suivante : compost@syndicat-tri-action.fr

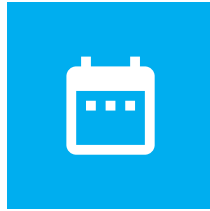
Pour les gros producteurs et les habitats denses, le syndicat est en recherche de

moyens de traitement de proximité à court terme pour un déploiement envisagé au cours du deuxième semestre 2024.

Informations et conseils sur le compostage : syndicat-tri-action.fr rubrique « le compostage ». **Vidéos d'explication et tutoriels sur la chaîne YouTube** : Syndicat Tri Action.



SORTIR + ASSOCIATIONS



RENDEZ-VOUS HIVER

JANVIER

Un mercredi avec le panda roux

Mercredi 10 janvier

De 10h45 à 12h Médiathèque Joseph Kessel
L'atelier commence par l'écoute d'une histoire, selon la thématique choisie. Après l'histoire, les enfants créent les personnages du conte, une illustration à jouer ou des éléments de décors. Toujours pour jouer à raconter et s'approprier ce qu'ils ont entendu.

Sur réservation au 01 30 40 45 81 ou
mediatheque@ville-beauchamp.fr

De pages en pages

-

Rendez-vous pour un temps d'échanges et de révélations avec une bibliothécaire de l'espace adulte qui se propose de vous retrouver autour du thème :
Un œil sur les séries TV !

Samedi 13 janvier De 11h et 12h
Médiathèque Joseph Kessel
Sur réservation au 01 30 40 45 81 ou
mediatheque@ville-beauchamp.fr



Vibrations

-

Une dizaine d'artistes-peintres réunis à la médiathèque se prêteront à la traduction des vibrations musicales en vibrations picturales.

Samedi 13 janvier, de 13h30 à 17h30
Médiathèque Joseph Kessel
Évènement organisé en partenariat avec l'association Les Couleurs de l'Art.
+ d'infos p.8

Bal country

Samedi 13 janvier de 19h à minuit

À la salle des fêtes

Par l'association BLC - Animé par Francky
Places limitées, inscription au bureau de BLC
8 avenue de l'égalité ou 01 39 60 49 61
Tarif : 10€ - gratuit pour les -15 ans
Buvette et restauration sur place sous réserve des conditions sanitaires.
Courriel : assos.blc95250@gmail.com



Heaven's Gospel sera de retour à Beauchamp pour un concert le samedi 13 janvier.

Concert Gospel

Après le succès du concert de l'an dernier, Heaven's Gospel revient avec sa chorale gospel professionnelle, unie par son amour pour la musique. Ensemble, ils vous feront passer du Gospel traditionnel au Gospel contemporain, de la chair de poule à un large sourire.

Samedi 13 janvier à 20h30
Eglise Notre-Dame de la Nativité
51 avenue Pasteur, Beauchamp
Sur réservation : billetterie.ville-beauchamp.fr

Thé dansant

Dimanche 14 janvier, de 14h à 18h

Salle des fêtes, 153 ch. Jules César
Le deuxième Thé dansant de la saison a lieu le dimanche 14 janvier, de 14h à 18h, à la salle des fêtes. Il sera animé par Martine et Jean-Claude Delbano d'Anim' Guinguette.

Les billets seront en vente sur place à partir de 13h30.

+ d'infos p.8

Recensement de la population

Du 18 janvier au 17 février

Cette année la commune recense sa population.

L'ensemble des logements et des habitants est concerné. Objectif : mieux identifier l'évolution de la ville, connaître sa population exacte.

+ d'infos p.4

Concert Gospel

Samedi 20 janvier à 18h, à la salle des fêtes

Par l'association Jazz n' Gospel

Tarifs : 9€, 7€ et 5€.

Tarif famille : 20€

Tél. 06 81 52 80 73

Courriel : jazzngospel95@gmail.com

Nuits de la lecture

Samedi 20 janvier à 19h30

Médiathèque Joseph Kessel

18 avenue du Général de Gaulle

Lecture d'un conte dans l'univers de Maupassant pour les ados/adultes et lecture du conte « Encore ! » pour les enfants.

Infos p.16

Théâtre - Le coucou

Dimanche 21 janvier

Théâtre Edouard à Paris

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Courriel : pela.jeannine@gmail.com



RENDEZ-VOUS

HIVER

JANVIER

Soirée RTT*

Judi 25 janvier de 20h à 22h

Salle Nungesser et Coli

« *Repose-toi et prends du Temps pour Toi » est une soirée gratuite, dédiée pour cette séance à la sophrologie et à la découverte de l'olfactothérapie (utilisation des odeurs et la vibration de certaines huiles essentielles).

Organisée par le CCAS de Beauchamp.

Inscriptions : 06 38 05 63 92.

ou e.cohendet@ville-beauchamp.fr

À la croisée des jeux

Samedi 27 janvier, de 15h à 17h

Médiathèque Joseph Kessel

Venez découvrir de nouveaux jeux de société et jouer en famille !

Pour cette séance, la thématique est portée sur les jeux d'énigmes et d'enquêtes.

Dès 10 ans. Gratuit.

Sur réservation au 01 30 40 45 81 ou

mediatheque@ville-beauchamp.fr

Scène ouverte des élèves

L'Ecole Municipale de Musique de Beauchamp vous donne rendez-vous plusieurs fois dans l'année pour partager un moment musical avec les élèves des classes instrumentales et vocales.

Mardi 30 janvier, à 19h

À l'Ecole Municipale de Musique, 4 av. Jules Michelet

Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

Informations : 01 30 40 45 60

ou emm@ville-beauchamp.fr



Installation des œuvres lors de la Biennale des Arts à Paris 2022.

Ateliers mémoire

Judi 1^{er} février, à 9h

Séance de présentation des ateliers mémoire organisés durant l'année par le CCAS de Beauchamp.

Salle Anatole France, 18 av. Anatole France
+ d'infos p.12

Stage Gospel

Samedi 3 février, 10h-15h30

Salle Anatole France, Beauchamp

Par l'association Jazz n' Gospel

Tarif : 35€

Tarif réduit (étudiant, demandeur d'emploi) : 25€

Tarif - de 18 ans : 20€

Tél. 06 81 52 80 73

Courriel : jazzngospel95@gmail.com

Biennale des arts à part

Du 3 au 11 février

Exposition de qui a pour vocation de faire découvrir des artistes plasticiens de la région à un large public, afin d'offrir un « arrêt sur image » de la création artistique dans ses différentes disciplines : peinture, sculpture, gravure, photographie, arts plastiques...

Salle des fêtes, 153 ch. Jules César
+ d'infos p.7

Repas annuel de l'association paroissiale

Dimanche 4 février à midi

Salle Paul Bance, 51 avenue Pasteur

Repas ouvert à tous

Tarifs : 22€ adulte / 12 € enfants (- de 12 ans)

Réservation au 06 02 50 42 68

FÉVRIER

Loto annuel

Dimanche 4 février

Salles Anatole France

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Courriel : pela.jeannine@gmail.com

Concours de Haïkus

Pour cette 6^e édition du Concours de Haïkus, le jury a choisi comme thématique : le livre. À partir du 5 février jusqu'au 26 avril, transmettez votre haïku par courriel : haiku@ville-beauchamp.fr Concours ouvert à tous. + d'infos p.15

Mardi Musique

Mardi 6 février, à 19h30

A l'école de musique, 4 avenue Jules Michelet Entre la comédie musicale et le jazz, venez explorer les oeuvres de Mahler à Gershwin avec Germain-Cédric Robert, clarinette, Cécile Pajda, piano et Christine Jager, chant.

Gratuit - Tout public

Réservation possible au 01 30 40 45 60 ou par courriel : emm@ville-beauchamp.fr

Un mercredi avec les savants fous

Mercredi 7 février de 10h45 à 12h15

Médiathèque Joseph Kessel

Qui a été empoisonné ? A qui appartiennent ces empreintes ? Les enfants enquêtent et par la suite examinent en détail leurs empreintes digitales, dentaires, et labiales.

De 5 à 10 ans. Gratuit.

Sur réservation au 01 30 40 45 81 ou par courriel :

mediatheque@ville-beauchamp.fr

Ateliers pour tous - Vacances de février

Du 12 au 16 février

Ateliers et sorties destinés aux familles, aux enfants et aux seniors.

+ d'infos p.13

3 nuances de romance(s)

Samedi 17 février de 14h à 15h30

Médiathèque Joseph Kessel

Rendez-vous autour d'une littérature très appréciée actuellement, la romance. Une bibliothécaire de l'espace adulte se propose de vous faire découvrir (ou redécouvrir) à travers des présentations et des lectures, ce que sont : Fell good, New romance et Dark romance !

Public adulte. Gratuit.

Sur réservation au 01 30 40 45 81

ou par courriel :

mediatheque@ville-beauchamp.fr

Tournoi de tarot

Mercredi 21 février

À la salle Anatole France

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Courriel : pela.jeannine@gmail.com

27^e Salon toutes collections

Samedi 24 février de 9h à 17h

Salle des fêtes

Timbres, vinyles, cartes postales, monnaies, disques, muselets de champagne, etc.

Venez, nombreux compléter vos collections ou « chiner » voire tout simplement faire connaissance avec l'univers des collectionneurs.

Organisé par L'Amicale Philatélie de Beauchamp

Tournoi de belote

Mercredi 28 février, à la salle Anatole France

Par l'association Bel Automne

Tél. 06 11 74 09 27

Courriel : pela.jeannine@gmail.com



Un mercredi avec les savants fous revient à la médiathèque le 7 février



PRATIQUE

Conseils de quartiers : rejoignez-nous !

Lors des conseils de quartier des 13 et 20 novembre derniers, plusieurs sujets ont été abordés : présentation des perspectives en matière de collecte des biodéchets, échanges sur les travaux effectués chemin de la Butte de la Bergère, point d'étape sur l'avancement de l'Agenda 2030 et suivi des points évoqués lors des précédents conseils. Les habitants ont pu également échanger avec les représentants de l'équipe municipale sur leurs préoccupations actuelles.

Prochaine réunion plénière : lundi 29 janvier, à 20h30, salle Anatole France.
La réunion est ouverte à tous. À cette occasion, il est envisagé de proposer aux habitants un point de situation sur les projets urbains, une présentation par Tri-Action des nouvelles procédures de collecte des déchets et une introduction aux outils de science participative par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO),.

Demande de pièce d'identité, comment ça marche ?



En premier lieu, il est nécessaire de s'adresser auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil. 45 communes en sont équipées sur le territoire du Val d'Oise, excepté Beauchamp. Consultez cette liste sur le site de la commune : ville-beauchamp.fr ou sur celui de la préfecture : val-doise.gouv.fr

Le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés (rendezvouspasseport.ants.gouv.fr) accompagne chacun dans ses démarches (passeport ou carte d'identité), notamment pour réserver un rendez-vous au créneau souhaité dans les villes les plus proches. En outre, une « pré-demande » en ligne depuis le site de l'Agence nationale des titres sécurisés doit être effectuée. Un numéro de pré-demande vous sera attribué. Il est indispensable de le garder et de le communiquer à l'agent qui vous accueillera pour votre démarche afin de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Attention, les demandes se font sur rendez-vous et les délais peuvent être variables (un mois ou plus). À ce délai s'ajoute celui de la fabrication.

Site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés :
rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

PRATIQUE

Ramassage des sapins

Rappel - La ville met en place des points d'apport volontaire pour évacuer votre sapin après les fêtes de fin d'année, du 26 décembre au 21 janvier, aux lieux suivants :

- Parking devant le Stade Municipal, avenue de l'Égalité
- Parking Roger Salengro, à côté de la crèche
- Parking Alexandre Dumas, 11 avenue Georges Clémenceau

Les sapins seront ensuite valorisés par un broyage pour les massifs fleuris de la commune.



Conseil municipal

Le prochain conseil municipal a lieu le jeudi 1^{er} février, à 20h30, en salle du Conseil (Hôtel de ville).

Les séances sont ouvertes à tous ceux qui désirent y assister et elles sont également retransmises en direct sur la chaîne Youtube de la ville : @villedebeauchamp

Calendrier de collecte des déchets

Le syndicat de gestion des déchets Tri Action a distribué le calendrier des collectes de l'année 2024. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site syndicat-tri-action.fr Attention, en 2024 les sacs à déchets végétaux sont remplacés par des bacs. En savoir plus sur le dispositif et l'inscription à réaliser, en page 16 de ce numéro.



Don du sang

La prochaine collecte de sang a lieu le vendredi 12 janvier, de 14h30 à 19h30, à salle Anatole France, 18 avenue Anatole France.

Le don du sang est ouvert aux personnes de 18 à 70 ans, pesant 50kg au minimum. Suite à un entretien médical le jour du don, le personnel de l'EFS vous confirmera que vous pouvez donner votre sang.

Prenez rendez-vous directement sur la plateforme en ligne de l'Établissement français du sang : dondesang.efs.sante.fr

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

Août (complément)

Olympe DERAMAUX

Octobre (complément)

Charly LOPEZ MATHIS

Novembre

Jana VÉLOSO BOUHAHA
Joy CELINI

Ils nous ont quittés

Novembre

Michel ANDRÈS (67 ans)

Ils se sont dit oui

Novembre

M. SEEBARUTH & MME UDHIN

Noces d'or



M. & MME SIMOES-BARROCA



M. & MME VADELLA

BIENNALE DES ARTS A PART

Du 3 au 11 février
Salle des fêtes

LUNDI | MARDI | MERCREDI | VENDREDI
De 15h à 19h

JEUDI | SAMEDI | DIMANCHE
De 10h à 18h

VERNISSAGE : 3 février à 12h

Ville de
beauchamp

f x @ y



LES COULEURS DE L'ART



LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS



val
d'oise
le département

ville-beauchamp.fr